

No E.P.: 7478
Rue: 19, Route du Vallon

Commune: Chêne-Bougeries
Objet: Stationnement
Date parution: 09.07.2025

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

A la route du Vallon 19, sur la parcelle n° 704, est aménagée une place de stationnement à destination des visiteurs de l'immeuble susmentionné.

Aucune signalisation officielle ne réglementant cet emplacement, FM Management Sàrl, agissant au nom du propriétaire, nous demande de réserver cette place de parc aux seuls visiteurs de la route du Vallon 19.

Il convient, dès lors, de réglementer cette place au moyen d'une signalisation d'interdiction de parquer, complétée par le texte : "Visiteurs n° 19 seuls autorisés".

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.